



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 12 avril 2016**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la troisième réunion du conseil de quartier de Cantepau. Assistaient à cette réunion de travail :

**Les élus du conseil municipal,**

Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi  
 Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,  
 Bruno Crusel, maire-adjoint délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau,  
 Muriel Roques-Etienne, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine,  
 Michel Franques, adjoint au maire délégué au tourisme, aux sports, à la promotion et aux actions événementielles,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

**Etaient présents :**

Line ALBINET  
 Annie BATAILLE  
 Medjahed BENHENNI  
 Zohra BENHENNI  
 René CADILLAC  
 Amélie CHEVALLIER  
 Alain CORNUET  
 Séverine DAULL-MAUREL  
 Ewen DONZE  
 Martine FOURNIAL  
 Fabrice GALIBERT  
 Sylvie GENEVRIER  
 Elise GERAUD  
 Alain GISCLARD  
 Catherine GRANIER  
 Corinne LECRIQUE-GELHAY  
 Valérie MANAUT  
 Malik MANSEUR  
 Daniel MARCHADIER  
 Sylvie MAS  
 Delphine MONTAUZIER  
 El Kouchi NAGACH  
 Christiane PI-TEIXIDOR  
 Michel POUGET  
 Nitharsan RATNESWARAN  
 Laura ROSSIGNOL  
 Marine SOLACROUP  
 Yvonne STEFFAN  
 Robert VAYSSE  
 Bekkaï ZERIOUH

**Etaient excusés :**

Farah KHELOUFI, conseillère municipale déléguée à l'animation jeunesse et aux cultures urbaines,  
 Roland FOISSAC, élu de l'opposition

Alain ALABERT  
 Rejvan ALI  
 Nadia AMEUR  
 André AMIGUES  
 Amine ARDOUZ  
 Mathieu BASSE  
 Mohamed-Fouad BELARBI  
 Zohra BELARBI  
 Fatima BEN MOUSSI  
 Emile BOUIN  
 Josette BOUIN  
 Maggy BOURDJI  
 Guillaume CROS  
 Cécile DE COURTOIS  
 Marie DELPON  
 Donovan ELBOUZARAZI  
 Mustapha ELGHALMI  
 Brahim ESSYAM  
 Julie HIPOLITO  
 Mustafa ISSAN  
 Laurent KUIBIDA  
 Patrick LACROUX  
 Monique LANCELIN  
 Fatma LARBI  
 Anne MALET  
 Annie MALIE  
 Madjid MANSEUR  
 Malika MARCHADIER  
 Dominique MATHIEU  
 Hicham MESBAH  
 Samia MILOUDI  
 Orchidée MONTFERRER  
 Marie-Thérèse PICHE  
 Loïc RAMONET  
 Achraf RAS  
 Amin REGUIG  
 Evelyne RONTARD  
 Claude SARRAUTE  
 Houria TCHADAEV  
 Zalina TOUTAEVA

	Dominique VAISSON Jacques VAISSON Jean-Marc VIGROUX Malika ZIRAOU Kheira BADAOU Jennifer RENAUDIN Annabelle DAURES Valérie PASTRE Carole SANCHEZ-PETIT Alex KHAMIDOV Alain FLAMENT Grégory MAMBETOV Charles MOREAU Wilfried CROSES Delphine TETU Brigitte VAN DE MEULE-BROUCKE Laurent MARTENS Valérie DUMONT
--	--

Animée par madame le maire, Bruno Crusel, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au quartier de Cantepau, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir les conseillers du quartier et les nouveaux conseillers citoyens.

### Propos introductif

Madame le maire a tenu à être présente à cette réunion du conseil de quartier afin de pouvoir faire un point d'information et échanger directement avec les conseillers de quartier sur les enjeux et orientations prises en matière de transformation d'ensemble du quartier.

Elle rappelle que le quartier de Cantepau a été retenu au niveau national pour bénéficier d'un programme de renouvellement urbain dans le cadre de la politique de la ville (ANRU). C'est une véritable chance pour les habitants et un enjeu de premier plan pour les pouvoirs publics qui s'engagent collectivement pour définir et apporter les améliorations nécessaires sur de nombreux champs d'intervention : logements, services et équipements publics de proximité, organisation urbaine, déplacements...

Madame le maire souligne que le projet de renouvellement urbain, intitulé « **Cantepau Demain** » qui est en phase de lancement est un projet d'ensemble pour le territoire qui porte sur le long terme.

Parmi les transformations déjà engagées, en préambule du programme de renouvellement urbain, le chantier de construction du nouvel espace commercial et para-médical est évoqué en bordure du boulevard Lannes. Le bailleur social, Tarn Habitat, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux.

C'est une première étape essentielle qui permettra de regrouper les commerces de proximité et les activités para-médicales et leur conférer une meilleure visibilité. Elle s'accompagnera nécessairement du retraitement du boulevard pour passer de la configuration routière d'aujourd'hui à une configuration plus urbaine, laissant plus de place aux piétons qu'aux véhicules, dans un objectif de sécurisation des itinéraires quotidiens des habitants.

Madame le maire faisant référence aux discussions des précédentes réunions du conseil de quartier et à certains articles parus dans la presse locale, souhaite aborder la question de la passerelle piétonne avec les conseillers.

Elle rappelle que ce sujet a fait l'objet de nombreux échanges et réflexions avec les habitants au cours de réunions publiques, dans les instances participatives, avec les partenaires... car chacun a conscience de son utilité pour les déplacements piétons quotidiens dans le quartier mais également de l'utilisation qui en est faite par les délinquants.

La passerelle rend des services mais cristallise également des situations défavorables qui ne peuvent perdurer ; la passerelle est devenue malheureusement un symbole négatif du quartier.

Des faits graves s'y sont produits au cours des dernières années: caillassage de véhicules circulant sur le boulevard, affrontements avec les forces de l'ordre, dégradations diverses, trafics illicites réguliers...

Cette configuration urbaine pose de réelles difficultés en matière de sécurité publique et aucune solution technique efficace ne permet d'y pallier.

Malgré les sollicitations pressantes des représentants de l'État depuis des années, la ville a pris le temps de la réflexion et a souhaité étudier toutes les options possibles quant au devenir de la passerelle.

Le programme de renouvellement urbain et le projet du nouveau centre commercial ont apporté de nouvelles perspectives et la recrudescence des situations à risques durant les étés 2014 et 2015 ont nécessité qu'une décision soit prise.

Madame le maire indique aux conseillers que le conseil municipal du 11 avril a approuvé le programme d'études proposées à L'ANRU. A cette occasion elle a informé l'assemblée du choix de déconstruire la passerelle piétonne dès l'été 2016.

Elle souhaitait à ce titre donner en priorité l'information aux conseillers de quartier et citoyens au lendemain de la séance du conseil municipal.

Madame le maire précise que cette disposition s'accompagnera de mesures de sécurisation du boulevard Lannes pour que les traversées nord/sud se fassent dans les meilleures conditions.

Des aménagements techniques seront réalisés : installation d'un terre-plein central pour organiser la traversée en deux temps pour mettre en sécurité les piétons ; à terme mise en profil urbain du boulevard avec réduction de la largeur des voies afin de limiter la vitesse des véhicules.

Dans une phase transitoire, s'il s'avère nécessaire d'organiser la traversée des piétons par une présence humaine notamment aux heures de rentrées et sorties de classes, des solutions pourront être recherchées avec les personnels publics ou des bénévoles notamment avec la contribution des conseillers de quartier et citoyens s'ils le souhaitent. La sécurité des enfants doit être assurée, c'est la priorité.

Madame le maire indique que la démolition devrait intervenir en début d'été pour que tout soit prêt pour la rentrée scolaire et que les nouvelles habitudes de déplacement soient prises par les habitants.

Les conseillers reconnaissent, malgré l'attachement porté à la passerelle, que la situation ne pouvait perdurer et qu'il fallait prendre une décision car certains véhicules n'osaient plus emprunter le boulevard en raison des différents faits délictueux qui s'y sont produits et relayés par la presse.

Ils insistent sur la nécessité des mesures techniques d'accompagnement à mettre en œuvre et sur l'information des habitants afin que les familles puissent s'organiser dans leurs déplacements face à ces évolutions.

La réflexion sur les objectifs et les conditions de mise en œuvre du projet de renouvellement urbain « Cantepau Demain » seront développés dans un groupe de travail dédié lors de cette réunion.

### L'actualité des 12 conseils de quartier et le contrat de ville

Laurence Pujol et Bruno Crusel rappellent l'intérêt croissant des Albigeois pour les conseils de quartier : 630 conseillers à ce jour. Pour le quartier de Cantepau, 89 conseillers de quartier (et citoyen) sont mobilisés.

Ils soulignent l'ambition et la volonté affirmée de l'équipe municipale de s'inscrire dans la proximité, dans une relation directe avec les Albigeois, de travailler au plus près des préoccupations de chacun, dans les douze quartiers.

Ils souhaitent également la bienvenue aux nouveaux conseillers citoyens, membres de droit du conseil de quartier et invités à participer à cette réunion pour traiter des sujets d'actualité de leur quartier.

Ils rappellent l'importance pour les habitants, quels que soient l'instance de démocratie participative ou le dispositif proposé (conseil de quartier ou conseil citoyen), de se saisir aux côtés des pouvoirs publics des sujets de préoccupations collectives pour co-produire les pistes d'amélioration à apporter pour le cadre et la qualité de vie de leur quartier.

Est rappelé pourquoi et comment les conseils citoyens ont été créés.

Dans le respect de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le contrat de ville de l'Albigeois a été signé le 9 juillet 2015 pour 5 ans.

Une partie du quartier de Cantepau est considérée comme un quartier prioritaire de la politique de la ville et bénéficiera donc d'actions spécifiques en réponse aux problématiques et besoins identifiés lors du diagnostic réalisé lors de la phase d'élaboration du contrat de ville.

Cette loi fait de la participation des habitants un principe de premier plan avec notamment la nécessité de créer des conseils citoyens dans chaque quartier prioritaire. Les conseillers citoyens seront directement associés à chaque étape de mise en œuvre et d'évaluation du contrat de ville.

Le conseil citoyen de Cantepau a été constitué par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2015 et le portage des conseils citoyens a été confié au GIP Action Contrat de ville.

Il est composé de **31 membres** nominativement désignés,

- pour partie d'un **collège d'habitants (17)**
  - habitants volontaires issus du conseil de quartier
  - d'habitants tirés au sort sur les listes de locataires fournies par le bailleur
- pour partie d'un **collège d'associations/acteurs locaux** (commerçants, entreprises) **(14)**
  - associations et commerçants volontaires issues du conseil de quartier
  - associations du quartier et autres qui interviennent dans le quartier dans le cadre de la politique de la ville.

Le conseil citoyen a été installé en mars 2016 lors de deux réunions : une plénière le 15 mars 2016, réunissant les trois conseils citoyens des quartiers prioritaires et une réunion technique spécifique au conseil citoyen de Cantepau (25 mars 2016)

Laurence Pujol rappelle l'esprit et la méthode de travail des conseils de quartier : une réflexion centrée sur les questions de proximité, avec sérieux et convivialité, un travail organisé en tables rondes thématiques ou par projet, avec des règles précises définies dans la charte de la participation diffusée à chaque conseiller.

## Mobilité et déplacements

### **- le plan de déplacements urbain.**

Il est fait rappel des principaux résultats de la concertation réalisée par l'agglomération et à laquelle les conseillers de quartier ont été associés.

#### **Concernant la thématique « Déplacements doux », les échanges ont porté sur :**

- La sécurité et la continuité des aménagements existants qui doivent être renforcées et en particulier sur les grands axes de l'agglomération.
- Le souhait de voir apparaître sur au moins deux axes majeurs de la ville centre des « autoroutes à vélo », aménagements en site propre, qui permettraient de donner un signal fort à l'usage du vélo en ville pour les déplacements utilitaires, y compris en famille. Poursuite de la création de pistes cyclables sur les axes intercommunaux.
- Le devenir de la voie ferrée en direction de Puygouzon et la possibilité d'utiliser l'emprise pour faire la liaison avec la voie verte Albi-Castres.
- L'augmentation du nombre de zones 30 km/h et notamment dans les voies de desserte de quartier. Ces zones doivent être aménagées pour dissuader les excès de vitesse.
- Le nombre d'arceaux de stationnement vélo qui doit être augmenté.
- Le renforcement de la sensibilisation des cyclistes sur les équipements de sécurité et des automobilistes sur le respect des aménagements cyclables.
- Le développement des services vélo et en particulier la mise en place de consignes de stationnement et des systèmes de location vélo dans les gares (Albi-Ville et Jean-Jaurès) et les parkings-relais ou bien encore la création d'ateliers participatifs de réparation de vélos.

**Concernant la thématique « transports urbains et intermodalité », les échanges ont porté sur :**

- Les parkings relais : importance de leur développement et du quadrillage du territoire (Caussels, route de Castres, route de Cordes..) avec des navettes ou lignes régulières. Proposer une politique tarifaire spécifique pour les utilisateurs des parkings relais.
- Les pôles échanges multimodaux : nécessité de maintenir des pôles multimodaux et d'aménager notamment le site de la gare Albi-ville. Une organisation à trouver entre lignes urbaines et interurbaines.
- L'information des voyageurs : améliorer la lisibilité des plans, développer une information dynamique aux points d'arrêts, d'une manière générale renforcer la communication sur les offres existantes.
- Contraindre la voiture pour encourager le recours aux transports urbains : création de voies bus en site propre, augmentation des tarifs de stationnement, priorité aux feux pour les bus.
- Transport à la demande : réduire les délais de réservation.
- Complémentarité vélo & bus : en heure de pointe le développement du vélo pourrait désaturer les bus et en heure creuse il pourrait être proposé aux cyclistes d'emprunter le bus.

**Concernant la thématique « mobilité en voiture », les échanges ont porté sur :**

- Le transit dans le centre-ville est perçu comme encore trop important malgré l'ouverture de la rocade. Souhait de le contraindre davantage.  
La place de la voiture dans le centre-ville a été également débattue : certains proposant de l'interdire progressivement pour faciliter et encourager le recours aux déplacements doux et aux transports en commun, améliorer le cadre de vie, d'autres souhaitant son maintien avec des contraintes sur le stationnement. La question a été également posée sur le lien entre l'accès en voiture au centre-ville d'Albi et le dynamisme commercial avec des avis divergents exprimés.
- Le stationnement avec diverses solutions proposées : faciliter le stationnement de courte durée avec le recours au disque, encourager le stationnement en ouvrage avec une tarification plus intéressante par rapport au stationnement de surface, développer les parkings-relais pour réduire la pression en coeur de ville, débat contradictoire entre stationnement gratuit et risque de voitures ventouses.
- Les franchissements du Tarn : des attentes exprimées au sujet du « 4ème pont » dans le secteur Pratgraussals-Canavières.
- La lisibilité du jalonnement est jugée insuffisante et devrait être améliorée.

**Un travail de réflexion par groupes**

Cette troisième réunion du conseil est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier.

Trois groupes de travail sont constitués :

- Ouverture culturelle et dynamisation sociale
- Un quartier en mutation : une restructuration urbaine et commerciale engagée
- Agriculture urbaine et aménagements de proximité

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Laura Rossignol pour le groupe « Ouverture culturelle et dynamisation sociale », Line Albinet et Malik Manseur pour le groupe « Un quartier en mutation : une restructuration urbaine et commerciale engagée » et Ewen Donze pour le groupe « Agriculture urbaine et aménagements de proximité ».

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



## Ouverture culturelle et dynamisation sociale

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Vivre ensemble et animations de proximité&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;</b></p> <p><b>Perspectives et projets 2016 (Printemps des Cultures, repas de rue, programme de l'été (jeunesse-famille), les actions du contrat de ville, les parcours d'ouverture culturelle avec la Scène Nationale...):</b></p> <p><b>Quelles attentes, quels axes d'intervention et quelles conditions de participation des habitants ?</b></p>  <p><i>Les après-midi dansantes à la maison de quartier</i></p>	<p>Les conseillers sont invités à poursuivre les réflexions sur les questions de vivre-ensemble au sein du quartier.</p> <p>L'objectif est de partir des constats observés, des actions existantes favorisant les relations entre habitants, les échanges entre cultures d'origines et générations, les liens de voisinage et d'interroger les pistes d'amélioration pouvant être mises en œuvre.</p> <p>Les conseillers évoquent dans un premier temps le public des seniors.</p> <p>Ce public doit être pris en compte dans l'offre d'animations régulières ou plus ponctuelles, pour lutter contre les situations d'isolement, favoriser l'entraide et la solidarité.</p> <p>Une conseillère de quartier, également présidente d'un club de gymnastique qui propose des cours à la maison de quartier indique que son association organise des sessions adaptées (gym-mémoire et équilibre) au public senior mais qu'elle peine à trouver des publics intéressés.</p> <p>Anthony Piaser, directeur du service vie des quartiers de la ville d'Albi souligne que la ville a été récemment contacté par le pôle gériatrie de l'hôpital et qu'une démarche devrait être prochainement mise en œuvre afin de faciliter les relations entre les publics suivis et identifiés par les médecins et les associations qui proposent une approche correspondant à des seniors présentant une fragilité particulière nécessitant des réponses adaptées en matière de gym-mémoire ou équilibre.</p> <p>Pour ce qui est de la maison de quartier, il est également rappelé que le club des aînés de Cantepau y est accueilli chaque semaine, le mardi après-midi.</p>



***Les échanges intergénérationnels, une piste à développer pour favoriser la transmission des savoir et savoir-faire.***

De même, la ville propose depuis des années des après-midi dansantes mais force est de constater que la fréquentation est en baisse malgré une politique tarifaire peu élevée et attractive (un bal mensuel est proposé le jeudi après-midi).

Certains conseillers s'interrogent sur les raisons qui peuvent bloquer les aînés et les contraindre à ne pas sortir des chez eux, le sentiment d'insécurité et les difficultés de mobilité sont notamment évoquées et représentent des leviers sur lesquels il faut agir.

Il est également indiqué que le centre social propose des ateliers pouvant correspondre au public des seniors. Par ailleurs, le blog du centre social « *le coeur de Cantepau* », peut représenter un espace à la fois de création, de sensibilisation à l'outil numérique et d'information pour le public senior même si on peut penser que ce public n'est pas celui le plus à même d'utiliser les nouvelles technologies de l'information.

Autre relais possible d'information et de prise de contact auprès de ce public, le service du portage à domicile organisé par le centre communal d'action sociale qui doit être utilisé pour améliorer la communication en direction des seniors et des personnes isolées.

Anthony Piasser rappelle également les actions d'ouverture culturelle menées en partenariat avec la Scène Nationale d'Albi depuis 8 saisons : accès aux spectacles professionnels dans des conditions adaptées, mise en œuvre de navettes de bus, actions décentralisées dans le quartier...

Tous les publics sont concernés par cette démarche et le travail d'accompagnement est menée par les structures du quartier (maison de quartier et centre social) pour identifier les publics, les sensibiliser, les accompagner. Plusieurs centaines d'habitants du quartier et usagers de ces équipements en ont bénéficié depuis 2008.



***Soirée ciné-guinguette en juin 2010 avec la Scène nationale d'Albi.***

Le public des seniors fait d'ailleurs l'objet d'un volet spécifique de l'édition 2016 du Festival de musique de chambre « Tons voisins » avec l'organisation à la maison de quartier d'un concert pédagogique le 28 juin à destination des club des aînés et seniors en partenariat avec le centre communal d'action sociale.

Amélie Chevallier, cheffe de projet du contrat de ville fait également référence aux actions proposées par certains associations dans le cadre du contrat de ville et qui ont vocation à répondre aux enjeux de relation entre les générations. Il est notamment question d'une action intergénérationnelle qui a vocation à réunir des jeunes et des seniors dans les quartiers prioritaires pour réaliser des clips vidéo (recettes de cuisine, reportage, scénette de la vie quotidienne) qui alimenteront une web tv intergénérationnelle et régionale ; l'objectif est ici de promouvoir la participation des habitants dans une démarche citoyenne et d'inclusion, de lutter contre l'isolement social à travers des espaces de partage entre les générations et contre le décrochage scolaire. Cette action pourrait débuter en 2016 sur le quartier de Veyrières-Rayssac et concerner par la suite les territoires de Cantepau et Lapanouse-St Martin.

Amélie Chevallier souhaite également évoquer les pistes de travail autour de la mémoire, au sens du vécu, d'un patrimoine oral et/ou écrit à transmettre entre les générations.

Cet axe peut intéresser les seniors pour rappeler le passé, les évolutions d'un territoire mais également les jeunes d'aujourd'hui par rapport aux transformations engagées et à venir dans le quartier de Cantepau dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain « Cantepau demain ».

Comment garder la trace du quartier (des formes urbaines, des activités et services...) tel qu'il est aujourd'hui en 2016 (travail photographique, vidéo, témoignages...) pour pouvoir dans le futur témoigner des évolutions qui se sont produites ?





Un conseiller, impliqué dans les associations culturelles rappelle l'action théâtrale « Mémoires de Cantepau » menée durant plusieurs années dans le quartier avec des habitants et celle toujours en cours autour du conte auprès du public enfant et des mamans du quartier, « Contes à Cantepau ». Elles contribuent à recueillir et à conserver la mémoire du quartier par le témoignage et les récits de vie des habitants.

Au delà du public senior, l'enjeu collectif est bien de trouver des lieux communs, de proposer des espaces de mise en relation entre les habitants pour leur permettre de se rencontrer, de mieux se connaître et se comprendre, de partager des points de vue, des moments et des projets.

Un conseiller propose d'exploiter d'avantage les outils disponibles à la maison de quartier pour construire une action autour du cinéma (salle, écran et projecteur disponibles). Ce support séduit le public, offre à la fois un moment de loisir et de réflexion selon les sujets développés, peut alimenter des échanges entre habitants sous la forme du ciné-débat... L'idée serait d'établir une périodicité afin que le rendez-vous soit identifié par les habitants ; la question de la tarification est également posée pour favoriser l'accès au plus grand nombre ; les cohérences à trouver avec les propositions déjà existantes sur le territoire comme l'action menée par la Scène Nationale à la salle Arce.

D'autres rappellent les actions de ciné-guinguettes ou de cinéma en plein air qui ont été accueillies dans le quartier. Ces manifestations sympathiques ont été appréciées par le public et sont à reconduire.

Amélie Chevallier rappelle également que les questions de vivre-ensemble interrogent également les relations interculturelles et évoque à ce titre les démarches de formation-action mises en œuvre par le contrat de ville et ouvertes aux acteurs institutionnels, associatifs et aux habitants.

Elle cite le Printemps des Cultures qui contribue depuis des années à fédérer les associations, institutions et habitants en valorisant les pratiques artistiques traditionnelles issues d'origines culturelles variées.

Anthony Piaser souligne à ce titre, la volonté de la ville d'Albi et de ses partenaires de faire évoluer un des principaux temps forts du quartier depuis 16 ans, qui est le Printemps des Cultures.

L'enjeu est bien de faire participer d'avantage les habitants afin qu'il s'approprient la manifestation, qu'ils participent au comité d'organisation pour pouvoir identifier de nouvelles pistes d'action toujours dans l'objectif de fédérer, de rapprocher les publics, les générations, de lutter contre les formes de repli.

Cette démarche de co-construction de la manifestation existe depuis l'origine et elle est développée pour aller encore plus loin avec l'apport des conseillers de quartier et citoyens.

Les conseillers reconnaissent que plusieurs actions sont d'ores et déjà mises en oeuvre, d'autres sont en devenir et ils souhaitent y contribuer. Ils s'interrogent sur la capacité à mieux les faire connaître auprès du public afin qu'elles remplissent pleinement leurs objectifs au service des habitants.

La réflexion s'achève sur les pistes visant à améliorer la circulation de l'information, quels outils existants doivent être mieux exploiter ? Quelles innovations sont à imaginer ? chacun s'accordant sur le fait que la relation humaine et le « bouche à oreille » demeurent les meilleures façons pour faire connaître les animations, sensibiliser et convaincre les habitants.



Cette démarche permet de mobiliser les partenaires et les financements autour d'un projet partagé et fédérateur.

Un conseiller de quartier rappelle que les financements ANRU proviennent du « 1% logement ».

La première étape de l'opération consistera à mener, à partir de l'été 2016 et pour une durée de 18 mois, un ensemble d'études (urbaines, enquêtes sociologiques, économiques et diagnostic habitat) visant à permettre la définition d'un programme d'actions.

Un chargé de Mission ANRU est en cours de recrutement par la communauté d'agglomération pour prendre fonction à l'automne 2016 : il aura pour mission de coordonner les actions des partenaires et d'organiser la concertation avec les habitants et les instances de démocratie participative dans le cadre de l'élaboration du programme d'actions à mener sur la base et à l'issue des études.

Les conseillers de quartiers ont été informés et ont partagé les enjeux du programme de rénovation urbaine de Cantepau qui vont guider les études et enquêtes de terrain : ouverture du quartier, liaisons urbaines, dédensification de l'habitat avec opportunités de démolitions et questions du relogement, vivre ensemble, mixité sociale, générationnelle et culturelle, évolution et pérennisation des équipements et services publics au sein du quartier, emploi, activités économiques.

Au cours de plusieurs réunions du conseil de quartier, les conseillers ont également abordé les problématiques globales du quartier au travers de la définition du projet de centre commercial et d'aménagement du boulevard Lannes en avenue urbaine impliquant une réflexion sur le devenir de la passerelle. Cette opération financée par Tarn Habitat pour les bâtiments et la Communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Ville d'Albi pour ses abords, n'est pas financée par l'ANRU.











Le responsable du service des parcs, jardins et espaces naturels de la ville d'Albi informe les conseillers que la mairie a sa charge 90 hectares d'espaces verts à entretenir. Pour cela elle n'utilise que très peu de produits désherbants dans ses jardins, seulement deux litres de glyphosate par an (désherbant total d'origine chimique). La loi oblige en effet les collectivités à ne plus utiliser de produits issus de la chimie, sur l'espace public, à compter du 1er janvier 2017.

La ville a anticipé ces obligations légales en intégrant dans son organisation de nouvelles pratiques.

L'équipe municipale a pris des dispositions et des engagements de qualité en matière de paysagement et d'entretien des espaces verts et naturels et les services municipaux se sont engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement, dans le cadre de l'agenda 21 local.

Cette obligation légale entrera en vigueur pour le stockage et l'utilisation des produits chimiques pour les particuliers au 1er janvier 2019.

Le responsable du service des parcs, jardins rappelle qu'en France, 70 000 tonnes de produits phytosanitaires sont utilisés, ce qui classe la France à la 3<sup>ème</sup> position au niveau mondial des plus gros consommateurs derrière les Etats-Unis et le Japon.

L'agriculture est la plus grosse consommatrice de produits phytosanitaires, suivie de loin par les collectivités et les particuliers (environ 13% au total).

C'est la réglementation européenne qui pousse à la réduction de produits désherbants d'origine chimique avec comme objectif de réduire la pollution des cours d'eau. Des certificats d'applicateurs sont délivrés aux agriculteurs et professionnels pour une meilleure utilisation des produits comme la mise en place de bandes enherbées le long des ruisseaux ou la mise en place d'un contrôle technique pour les pulvérisateurs.

En France la pollution de l'eau est très élevée avec près de 93 % des cours d'eau qui sont pollués par la présence de traces de produits phytosanitaires. Cela pose un vrai problème pour la dépollution de l'eau destinée à la consommations des hommes.





**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9  
Tél : 05 63 49 12 54

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)